

Insertion professionnelle

Cabinets d'expertise
Cabinets d'études
CPIE, ONF
Syndicats de rivières
Syndicats d'aménagements
Collectivités territoriales
Coopératives forestières
Agences de l'eau
Centres régionaux de la propriété forestière

Organismes
recruteurs



Types
d'emplois

Animateur de massif
Collaborateur d'expert
Expert (après procédure d'agrément)
Responsable de COR
Responsable de CATER
Responsable de Syndicat de rivière
Cadre en coopérative forestière
Gestionnaire de massif en vue de
la qualité de l'eau
et de son exploitation

La L3Pro « Forêts, gestion et préservation de la ressource en eau » reçoit le soutien des principaux organismes représentatifs de la forêt française : Office National des Forêts (ONF), Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) et la Compagnie Nationale des Ingénieurs et Experts Forestiers et des Experts du Bois (CНИЕFEB).



Licence Professionnelle Forêts, gestion et préservation de la ressource en eau



Formation à la gestion des territoires sous l'angle forêt-eau-bassin versant



Cette Licence Professionnelle associe les capacités et complémentarités pédagogiques de deux structures d'enseignement :



Dép. Géosciences-Environnement
Faculté des Sciences et Techniques
Parc de Grandmont 37200 Tours



LEGTA Le Chesnoy-Les Barres,
site des Barres
45 290 Nogent-sur-Vernisson

www.geosciences.univ-tours.fr

www.lesbarres.fr

Renseignements

Pour tout renseignement, contacter :

Isabelle GAY-OVEJERO, responsable de la formation
Dép. Géosciences-Environnement
Faculté des Sciences et Techniques
Parc de Grandmont 37200 Tours
Courriel : isabelle.gay@univ-tours.fr
02 47 36 74 05



Emmanuelle THILL, directrice adjointe
LEGTA Le Chesnoy-Les Barres,
Site des Barres
45 290 Nogent-sur-Vernisson
Courriel : emmanuelle.thill@educagri.fr
02 38 95 01 80

Objectifs

Cette licence professionnelle a vocation à former des professionnels capables d'évaluer, diagnostiquer et expertiser un territoire boisé ou humide afin de résoudre des problèmes de gestion de l'eau en adéquation avec le milieu forestier. Il s'agit ainsi de concevoir et proposer des modes de gestion et d'exploitation adaptés, en cohérence avec les réglementations et usages en vigueur.

Conditions d'accès



La Licence Professionnelle « Forêts, gestion et préservation de la ressource en eau » est accessible aux titulaires d'une L2 Sciences de la Terre et de l'Environnement (STE/STU) ou Biologie, d'un BTSA Gestion Forestière ou Protection de la Nature ou GEMEAU ou d'un autre BTSA en relation avec la thématique, d'un DUT Biologie option Environnement ou de 120 crédits européens (ECTS) dans les domaines des formations citées, en France ou à l'Étranger.

Ce diplôme est accessible en formation initiale et dans le cadre de la formation continue (professionnels en activité) avec éventuellement des validations des acquis par l'expérience (VAE).

La sélection se fait sur dossier (avec entretien éventuel). Candidature en ligne sur le site de l'Université de Tours (de fin mars à fin mai).

Capacité d'accueil : 30 places.

Vie étudiante

Le semestre 5 débute à Tours avec des enseignements scientifiques dans le domaine de l'eau et des géosciences-environnement. Les enseignements relevant des aspects plus techniques et « forêts » ont lieu au site des Barres (LEGTA).

Au semestre 6, une semaine d'enseignements consacrée à la cartographie (dont SIG) et à certains aspects du projet tuteuré a lieu à Tours. Le reste des enseignements se fait au LEGTA, les étudiants partant en stage professionnel début avril.

Hébergement :

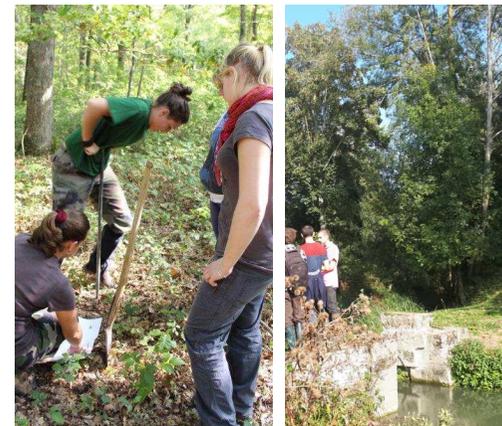
Le logement est à la charge de l'étudiant. Septembre et octobre : nombreuses possibilités d'hébergement en individuel ou en colocation, sur Tours (ville étudiante). Présence d'un restaurant universitaire sur le campus Grandmont. Le site des Barres, au sein de l'arboretum national, offre la possibilité d'un logement en internat et bénéficie d'une restauration collective.



Contenu de la formation et Intervenants

La licence professionnelle s'organise autour de 2 semestres (S5 et S6) sur une année universitaire (L3). Le semestre 5 contient 340h d'enseignements. Le S6, d'une durée de 110h en présentiel, est essentiellement dévolu aux travaux collectifs (projet tuteuré) et au stage en milieu professionnel.

Les enseignements sont dispensés pour 2/3 par des enseignants-chercheurs (Université de Tours et LEGTA Le Chesnoy-Les Barres, site des Barres) et pour 1/3 par des professionnels de bureaux d'études, de syndicats de rivières/BV, de cabinets d'expertises et d'organismes publics de recherche (IRSTEA, AFB, ONF, IGN, INRA, DDT, DREAL, CNIEFEB...). Les interventions des professionnels peuvent se faire aussi bien à Tours qu'à LEGTA. Une partie des enseignements a lieu sous forme de visioconférences.



Semestre 5

« Mise à niveau » (67h - 6ECTS)

Initiation à la sylviculture, Pédologie, Hydrobiologie, Géologie et processus de surface

« Expertise et connaissance des milieux » (138h - 12ECTS)

Evaluation des milieux, Evaluation et coût de la biodiversité, Hydrologie et hydrogéologie, Fonctionnement hydrologique et épuratoire des zones humides, Géochimie des eaux, Géodynamique fluviale et végétation ligneuse alluviale, Sédimentation lacustre

« Outils de protection et de communication » (78h - 7ECTS)

Droit rural, forestier et de l'environnement, Loi sur l'eau et DCE, Droit du travail et marchés publics, Anglais, Communication et insertion professionnelle

« Gestion des espaces boisés et humides I » (54h - 5ECTS)

Gestion et prévention des risques (inondations, PPRI, glissements de terrain, incendies...), Gestion des eaux en forêts

Semestre 6

« Gestion des espaces boisés et humides II » (57h - 6ECTS)

Gestion des forêts alluviales, Gestion espaces boisés linéaires (haies), Gestion des étangs et des mares en forêt, Gestion de la faune sauvage

« Outils d'analyses spatiales et communication » (53h - 4ECTS)

Analyse spatiale des BV et cartographie géologique, Télédétection et Photo-interprétation, Anglais

« Projet tuteuré » (4ECTS)

Travail en groupe sur un sujet proposé par l'équipe pédagogique

« Stage professionnel » (16ECTS)

Effectué dans un organisme* trouvé par l'étudiant. Sujet en lien avec la formation, défini avec le Maître de stage.

Stage :

Le stage, réalisé en milieu professionnel*, permet à l'étudiant de mettre en application ses connaissances, de développer son autonomie et son esprit critique et de synthèse. C'est l'occasion pour lui de conduire et de rédiger un mémoire et de le présenter à l'oral. Le stage dure 16 semaines (560h) du mois d'avril à fin août. La soutenance a lieu en septembre à l'Université de Tours.

* Une aide méthodologique est apportée pour trouver un stage.